

COMMUNE DE SAINT PIERRE DE VARENNES

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE ordinaire du 11 juillet 2022 à 18 h 30

Afférents au Conseil = 15      En exercice = 14      Présents à la séance : 9      Convocation du 1<sup>er</sup>/07/2022

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Marion ALEXANDRE, Agnès GRILLOT, Rosaria SWIADEK, MM. Patrick CAMUS, Loïc GARNIER, Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs :

M. Benjamin LEDOUX = pouvoir à M. Gérard DURAND

M. Aimé MAIERON = pouvoir à M. Patrice LARONZE

Mme Maria DRABOWICZ = pouvoir à Mme Agnès GRILLOT

Mme Christelle GUILLEMINOT = pouvoir à Mme Rosaria SWIADEK

M. Dominique RAVAUT = pouvoir à M. Patrick JURY

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Agnès GRILLOT

**Délibération n° 023\_2022**

**Contrat à Durée Déterminée - Aide pour l'enseignante des GS-CP**

La Directrice de l'école a fait une demande d'aide et d'accompagnement pour l'enseignante des GS-CP, pour environ 2 heures le matin, ceci de septembre prochain jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Une demande a été faite auprès de Mme Josette BAUGÉ, qui a été ATSEM ; celle-ci accepte cette proposition.

Un contrat sera rédigé, pour une durée de 2 h par jour d'école travaillé, du 1<sup>er</sup>/09/2022 au 21/10/2022 inclus.

*A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à recruter cet agent, à signer le contrat et en règle générale, à effectuer toutes les démarches nécessaires liées à cette affaire.*

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance

Le Maire, Gérard DURAND

Certifié exécutoire pour avoir  
été reçu à la Sous-Préfecture  
le 18 JUIL. 2022  
et publié, affiché, notifié, mis  
en ligne le 18 JUIL. 2022

**De:** actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr  
**Envoyé:** lundi 18 juillet 2022 13:55  
**À:** s2low@s2low.org; mairie-st-pierre-de-varennes@wanadoo.fr;  
backups2low@adullact.org  
**Objet:** ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte  
**Pièces jointes:** EACT--SPREF0711-217104686-20220718-10467.xml; 071-217104686-20220711-023\_2022-DE-1-2\_10565.xml



## Accusé de réception

Acte reçu par: Sous-Préfecture de AUTUN  
Nature transaction: AR de transmission d'acte  
Date d'émission de l'accusé de réception: 2022-07-18(GMT+1)  
Nombre de pièces jointes: 1  
Nom émetteur: Commune de Saint-Pierre-de-Varennes  
N° de SIREN: 217104686  
Numéro Acte de la collectivité locale: 023\_2022  
Objet acte: Contrat à Durée Déterminée - Aide pour l'enseignante des GS-CP  
Nature de l'acte: Délibérations  
Matière: 4.2-Personnel contractuel  
Identifiant Acte: 071-217104686-20220711-023\_2022-DE

---

**Rapport d'erreur(s):**